

- le Canada suspendra l'application de l'Accord canado-irakien sur la coopération commerciale, économique et technique, et il retirera à l'Irak le statut de nation la plus favorisée. Cela signifie que les importations irakiennes à destination du Canada, hormis le pétrole qui sera soumis à un embargo total, seront assujetties à des tarifs plus élevés;
- le gouvernement du Canada interrompra toute promotion commerciale en faveur de biens canadiens exportés vers l'Irak. En outre, il ordonnera à la Société pour l'expansion des exportations (SEE) de cesser d'accorder toute protection financière aux entreprises canadiennes voulant lancer de nouvelles affaires en Irak et au Koweït;
- le Canada suspendra l'application du Protocole d'entente canado-irakien sur les relations universitaires, culturelles et sportives.

Ottawa a déjà pris des dispositions pour geler les avoirs koweïtiens au Canada.

Pour de plus amples informations, les représentants des médias peuvent contacter:

Bureau de relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874